

LES PARCOURS DE LA FORMATION B VERS A1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le conducteur doit avoir la capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Quand puis-je suivre la formation ?

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

CARACTERISTIQUES

	FORMATION DISPENSEE
Véhicule utilisé	▪ Motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e.
Enseignement	▪ La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A et A1 en cours de validité. ▪ Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.

LA FORMATION DE 8 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION			
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	3 Heures	▪ Module théorie	▪ Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquences 2	2 heures	▪ Module hors circulation	▪ Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	3 Heures	▪ Module en circulation	▪ Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'établissement auto-école. En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.

CFR + LOUIS BLANC

15 Bis Rue Alexandre Parodi - 75010 PARIS

Tél : 01 85 53 27 70 - Courriel : cfr.louisblanc@gmail.com

Numéro de Siret 838 725 257 00011 - Numéro d'activité : 11756011275

APE/NAF 8553Z - N° agrément : E19 075 0006 0

Ref Info22

Mise à jour le 02/01/2025